



BULLETIN MUNICIPAL 2011

BERCHÈRES

SUR VESGRE



SOMMAIRE

1	Editorial
2/5	Interview du maire
6	Finances
7	Rendez-vous annuels
8	Cimetière restauré
9	Eglise Saint-Rémi
10	Médiathèque
11	Vaucouleurs
12/13	Du côté des enfants
14/16	Associations
17	CCAS
18/19	Commerces, entreprises et services
20	Fête des couleurs
21	Il neigeait, Et si (suite)
22	RD 933
23	Une caserne toute neuve
24	Vous avez dit : stade ?



Mairie

Place de l'Eglise, 28260 Berchères-sur-Vesgre

Tél. 02 37 82 08 28 / Fax 02 37 65 91 21

mairie.bercheres-sur-vesgre@wanadoo.fr / www.bercheres-sur-vesgre.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par Anne Jubault-Bregler. Il est ouvert au public le lundi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Maire : Pascal Philippot.

1^{er} adjoint : Gérard Bolac, 2^{ème} adjoint : Patrick Mouchard, 3^{ème} adjoint : Colette Thiébaud, 4^{ème} adjoint : Bruno Girault.

Le bulletin municipal est édité par la mairie de Berchères-sur-Vesgre.

Directeur de la publication : Pascal Philippot. Rédacteur en chef : Gérard Bolac. Secrétaire de rédaction : Emmanuelle Donzier.

Comité de rédaction : commission Communication.

Conception, mise en page : Esther Burkhard. Photos : Esther Burkhard, Jean-Louis Durand, Jean-Marie Lecoœur, Danièle et Michel Ryckeboer, Jean-Jack Thiébaud, tous droits réservés.

Chef de fabrication : Patrick Mouchard. Impression : imprimerie Chauveau, 28630 Le Coudray. Dépôt légal : février 2011.

Imprimerie certifiée Imprim'Vert et PEFC. Papier certifié PEFC.

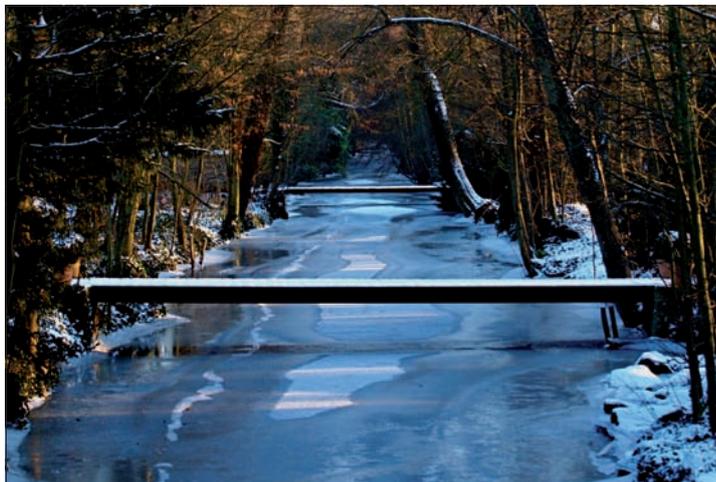
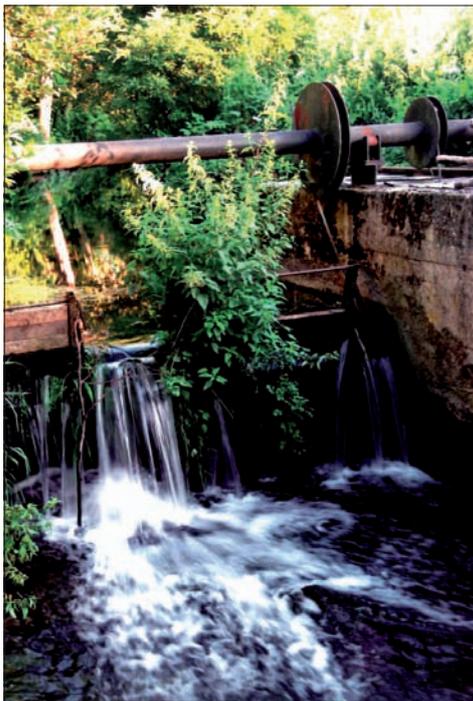
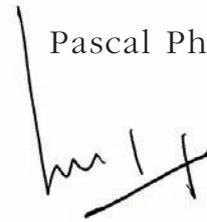
Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011.

Qu'elle se décline ainsi :

Du bonheur toutes les heures,
De l'amour tous les jours,
De la joie tous les mois,
Et la santé toute l'année !

Soyez assurés que nous continuerons à nous mobiliser pour améliorer la vie du village.

Pascal Philippot



EDITHOIRIAL



Interview de Pascal Philippot



Le maire de Berchères-sur-Vesgre, s'est prêté au jeu des questions-réponses avec deux journalistes locaux, Nathalie Vorimore, correspondante locale de presse, et Jean-Louis Durand, créateur du site www.villageinfo28.fr. Une interview en guise de constat à mi-mandat des actions menées par la municipalité, mais aussi une vision prospective du village.



Vous présidez aux destinées de la commune depuis mars 2008. Quelles ont été vos priorités et quelles sont concrètement les réalisations que vous avez menées ?

Les priorités avaient été annoncées dès la formulation de notre projet de candidats aux élections. L'essentiel était d'améliorer la sécurité, d'une part, pour les deux cents enfants qui fréquentent l'école communale, d'autre part, dans le cimetière en pensant principalement aux personnes âgées et aux cérémonies.

Pour l'école, nous avons réalisé des aménagements sécuritaires à l'occasion de la réfection et de l'embellissement de la rue. Les parents d'élèves, très demandeurs de cette action, semblent satisfaits.

Pour le cimetière, il y avait eu des accidents dus aux fortes dégradations causées par des ruissellements. Là aussi

nous avons fait ce qu'il fallait. Nous en avons profité pour sauvegarder et « rafraîchir » la chapelle dont les fondations étaient mises à jour par la forte érosion du sol.

Il a fallu deux années pour réaliser ces deux chantiers. Cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique car il faut du temps pour monter les dossiers, rechercher et obtenir des subventions ainsi que toutes les autorisations. Il faut savoir qu'afin de réduire au minimum les coûts pour la commune, contrairement à ce qui se passe dans les grandes villes, ce sont les conseillers, choisis pour leurs compétences, qui jouent le rôle des services techniques (participation à l'exécution des plans, au montage des dossiers, au suivi des chantiers). Pour nous petites communes, il serait bien évidemment possible d'avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage mais l'économie générée par notre investissement personnel nous permet de développer d'autres actions bénéfiques pour la commune.



Comme on le voit régulièrement dans la presse locale, vous travaillez aussi sur la sécurisation de la RD 933 qui traverse le village et de la RD 928. Comment avance ce dossier ?

C'est un sujet récurrent auquel nous nous sommes attelés avec les maires des communes concernées dès notre élection en 2008. Nous travaillons sans relâche depuis cette période au projet de sécurisation et à la mise en valeur environnementale de ces routes départementales qui traversent nos villages. Solidaires, nous avons demandé au Conseil général de requalifier les tracés sur tout le parcours du projet. Les riverains de ces voies doivent pouvoir vivre en toute sécurité et le travail sur l'environnement doit être spécialement soigné. Les travaux de traversées de villages sont normalement à la charge des communes. Nous espérons minimiser le coût de ces derniers car nous subissons les affres d'une circulation intense qui nous est imposée. Afin de rendre la priorité aux piétons et cyclistes de nos villages, il faut créer des trottoirs plus larges, obliger les véhicules à ralentir par la création de plateaux rehaussés et la mise en place de feux intelligents à phases alternées, solutions préférées aux déviations et ronds-points. Au delà du fait que cela est impensable financièrement, nous souhaitons par dessus tout conserver le charme de la traversée de nos « villages rues » et rien n'est plus dénaturant qu'un rond-point malvenu. En articulation avec les voiries, nous souhaitons

que le Département s'investisse réellement durant les vingt prochaines années dans la réalisation de circulations douces.

Bonne nouvelle : ce dossier avance enfin depuis l'été 2010, un avant-projet détaillé est pratiquement finalisé. Il faut maintenant trouver un accord pour les répartitions des financements et un planning de réalisation.

Vous êtes entouré d'une équipe qui s'investit, quels sont les rôles de chacun ?

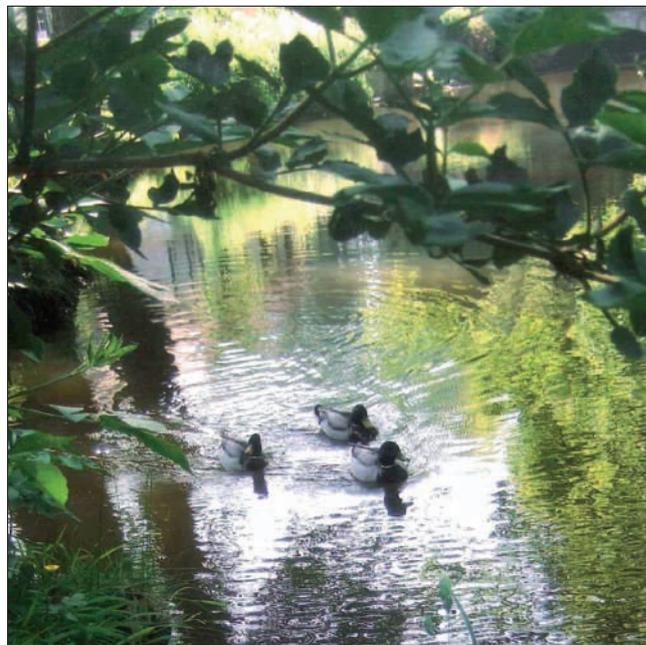
L'ensemble des conseillers est, comme diraient les ados, « à fond ! ». Ils sont « supers » dévoués et disponibles. Chacun dans son domaine travaille énormément sans baisser les bras, et ce en dépit de quelques critiques sporadiques. Car dans les réalisations déjà effectuées, il y a aussi tout ce qui ne se voit pas : le recensement des voiries communales, par exemple, très important puisqu'il sert de base pour le calcul des subventions. Ou encore, en collaboration avec les services du Conseil Général, la révision du règlement d'assainissement, qui datait de 1980, les dossiers de rétrocessions de parcelles, de voiries dans le domaine public et de litiges laissés sans aboutissement depuis parfois plusieurs décennies. Toute l'informatisation de la mairie, la gestion de l'agence postale etc.,

Je vous l'ai dit, les conseillers font le travail des services techniques et généraux ; c'est très long, peu visible et donc peu valorisant.

Je ne veux pas oublier aussi les nombreux bénévoles, qui dans l'ombre, sont également très mobilisés.

Vous êtes attentif au développement harmonieux de la commune. Le PLU est en cours d'élaboration, vous y avez adjoint une ZPPAUP. Quelles en sont les grandes orientations ?

Le PLU est en phase finale mais nous avons dû, brutalement, stopper la machine, car nous attendons les décrets d'application des nouvelles directives du Grenelle de l'environnement. La zone de protection nommée ZPPAUP va être remplacée par l'AVAP (Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). Quoiqu'il en soit, l'idée maîtresse est de conserver le caractère rural et



l'identité de notre village (son aspect architectural et ses zones paysagères) et surtout garder la maîtrise de son développement. Le Grand Paris avance ! Le RER va arriver à Mantes... Nous adhérons totalement à la détermination du SIPAD d'engager la création d'un SCOT regroupant le pays et l'agglomération drouaise. Nous sommes volontaristes pour, avec l'Etat, engager un processus de classement de notre Vallée de la Vesgre (12 km) afin de sauvegarder l'héritage dont nous sommes détenteurs. Des réunions avec le préfet, le sous-préfet et divers services de l'Etat ont déjà eu lieu. Nos villages ne sont pas faits pour devenir les faubourgs ou les banlieues de l'Ile-de-France. Nous misons sur les commerces et l'artisanat local, ainsi que sur la préservation des zones agricoles.

J'en profite pour annoncer que le restaurant devrait rouvrir au printemps 2011. Quel bonheur ! Nous lui souhaitons une pleine réussite.



Vous n'avez pas augmenté les impôts, vous êtes équilibriste ?

La commune était très peu endettée. Nous avons fait le choix de commencer à faire les investissements nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine plutôt que de le laisser se dégrader, ce qui à terme reviendrait plus cher. Alors, on s'endette raisonnablement et nous profitons des taux d'emprunt conjoncturellement bas. Tout est étudié en fonction des subventions et aides diverses que l'on peut recevoir : Etat, Conseil Général, Région, Député, Sénateurs, Ministères. Nous avons la chance d'avoir un conseiller général, Olivier Marleix, qui se bat à nos côtés et un Président du Conseil Général et Sénateur, Albéric de Montgolfier, très volontaire. Il en est de même du député, Gérard Hamel, et des sénateurs, Joël Billard et Gérard Cornu. Nous nous voyons souvent et grâce à cela, nous pouvons continuer à maîtriser l'évolution de notre fiscalité.

Marché de Noël, randonnées pédestres, concours photos : redynamiser la vie du village semble être une de vos marottes ? Pourquoi et quelles idées avez-vous encore ?

Faire vivre le village afin de créer du lien entre ses habitants, appartenir à une collectivité et être fier de résider à Berchères-sur-Vesgre, ce n'est pas une marotte, c'est de la qualité de vie ! Et on s'aperçoit que nos concitoyens participent volontiers et en nombre croissant aux différentes manifestations proposées. Trois cents adultes aux vœux, deux cent cinquante au repas du 14 juillet offert par la municipalité, précédé de l'apéritif à thème préparé et offert par les conseillers municipaux, le tout malgré un temps détestable. Le succès de la randonnée annuelle et du concours photos s'accroît d'année en année. Plus de deux mille visiteurs au marché de Noël... La cuvée 2010 fût indéniablement un bon cru ! Ce n'est pas anodin. Nous pensons que toutes ces manifestations sont véritablement le « ciment » de notre village, voire au-delà.

Je voudrais en profiter pour saluer et remercier une fois encore les très nombreux bénévoles et les associations qui participent activement à la préparation, l'organisation, la réalisation et donc aussi à la réussite de ces projets.

Quelles sont les priorités pour la suite du mandat ?

D'abord, faire passer la rue Neuve en voie douce, piétonne, avec enfouissement des divers réseaux. Elle représente



l'entrée du village pour les randonneurs et marcheurs empruntant le GR 22. Nous avons également démarré les études d'un réseau d'assainissement eaux usées desservant tout un quartier de Berchères.

Nous avons également démarré les études d'un réseau d'assainissement eaux usées desservant tout un quartier de Berchères.

Nous nous penchons sur le réaménagement du stade en espace multisports (foot, tennis, parcours de santé), incluant une aire de détente paysagée. La réhabilitation des vestiaires est également envisagée. A terme, on pourra y accéder par un chemin sécurisé, partant du carrefour et passant par le cimetière (nous en avons négocié l'emprise avec le propriétaire des terrains longeant la RD).

La sécurisation de la route de Rouvres est aussi sur les tablettes.

Enfin, l'opération « Sauvons notre église » est lancée. Les dossiers ont été déposés à la Fondation du Patrimoine et une souscription pourra être proposée aux habitants début 2011. Elle concernera des travaux importants : électricité, zinguerie, toiture et réfection des bancs. Nous lançons également un appel aux bénévoles pour les petits travaux de rénovation.

Puisque nous parlons de patrimoine, nous allons rééditer, avec l'autorisation de sa fille, un petit ouvrage sur l'histoire de Berchères écrit par Raoul Blavat.

Je souhaite aussi souligner le très intéressant travail qu'effectue Mme Ségui-Rohée sur la « généalogie » de l'habitat local. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans la rédaction de cet ouvrage qui sera un élément majeur pour la connaissance de notre village.





Quid de la coopération avec les communes voisines ?

Pour la problématique des routes, nous avons la chance d'être en parfait accord avec tous les villages voisins et il est important pour nous de continuer à œuvrer dans d'autres domaines pour des réalisations communes. Le marché de Noël, par exemple, avec Saint-Ouen Marchefroy, en est un résultat direct.

Nous sommes aussi en discussion pour l'élaboration d'un centre culturel autour de notre bibliothèque avec

Saint-Lubin-de-La-Haye et Rouvres. Saint-Ouen Marchefroy y adhère déjà.

Je voudrais en profiter pour saluer le travail effectué par la bibliothécaire et son équipe. Nous attendons toujours plus d'adhérents, mais aussi de bénévoles, pour continuer sur cette lancée.

Autre nouveauté pour les Berchériens : le jumelage avec Adelsheim. Vous êtes la seconde commune du canton, après Anet, maintenant jumelée. Quelles en ont été les étapes et les motivations ?

Nous avons la chance d'avoir un Conseil Municipal très européen : Royaume-Uni et Allemagne dignement représentés. Un Comité de Jumelage est né comprenant une trentaine de membres. Nous nous sommes déplacés en Allemagne en janvier 2011 pour signer le protocole. En retour, nous recevrons nos amis allemands le 9 avril. Je tiens à souligner, pour couper court à toute polémique, que tous les frais sont pris en charge intégralement par les participants. Notre motivation est de mettre en place un échange culturel, tant pour les enfants que pour les adultes ; nous souhaitons que les associations et les scolaires en deviennent les pièces maîtresses.

Avant de nous quitter, un mot sur la communication. Vous semblez très attentif à justement communiquer:

Effectivement, aujourd'hui encore plus qu'hier, les gens ont besoin de savoir, d'être informés. Souvent, d'ailleurs, vous publiez des articles pour souligner des événements dans nos communes.

A Berchères, nous avons institué deux outils de communication, « les Brèves », qui, comme son nom l'indique, donne des informations « flash » et une fois par an un bulletin qui se consacre aux articles de fond.

Là encore, c'est un travail long et très prenant car il est entièrement réalisé par des conseillers et des bénévoles. Assistant parfois à la préparation d'un numéro, je peux vous dire qu'ils n'ont rien à envier à une salle de rédaction professionnelle.

Je souhaite simplement que les lecteurs apprécient la qualité du travail accompli.

Madame, Monsieur les journalistes, je tiens à vous remercier de cet instant passé ensemble et de l'intérêt que vous avez pu y prêter. Je vous souhaite une bonne année à vous et à vos familles.



Finances

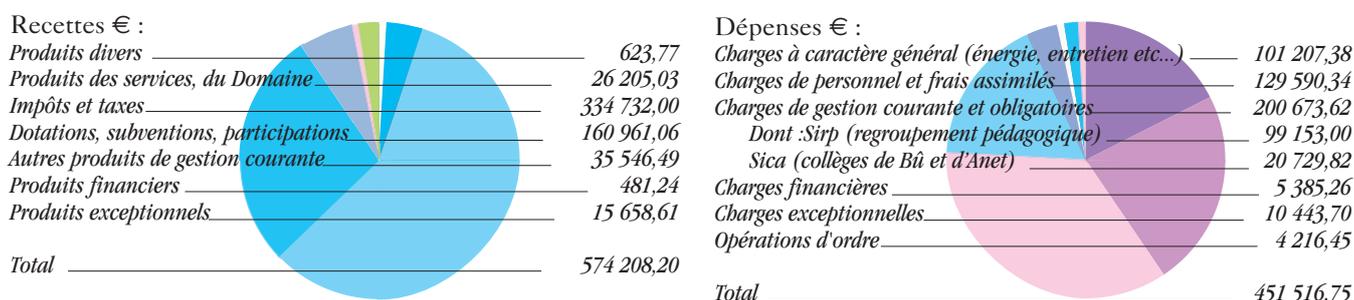
Répartition du budget communal 2010

Le budget communal se décompose en deux sections :

- 1) La section de fonctionnement qui enregistre les recettes des produits des services, des impôts et taxes, des dotations et participations et les dépenses obligatoires et courantes de la commune ;
- 2) La section d'investissement qui concerne en dépense l'acquisition de gros équipements en matériel et les travaux de voirie, bâtiments, etc., et en recette l'encaissement des subventions, des emprunts, du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)... La commune paie toutes ses acquisitions et travaux en TTC et, au bout de deux ans, parfois un seulement, l'Etat lui reverse 15 % du montant de ses investissements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Pour l'année écoulée, en section de fonctionnement, la commune a encaissé la somme de 574 208,20 euros, ce qui lui a permis de faire face à ses dépenses pour un montant de 451 516,75 euros et de dégager un résultat de 122 691,45 euros. Cet excédent de fonctionnement (appelé autofinancement) permet de financer les investissements communaux.



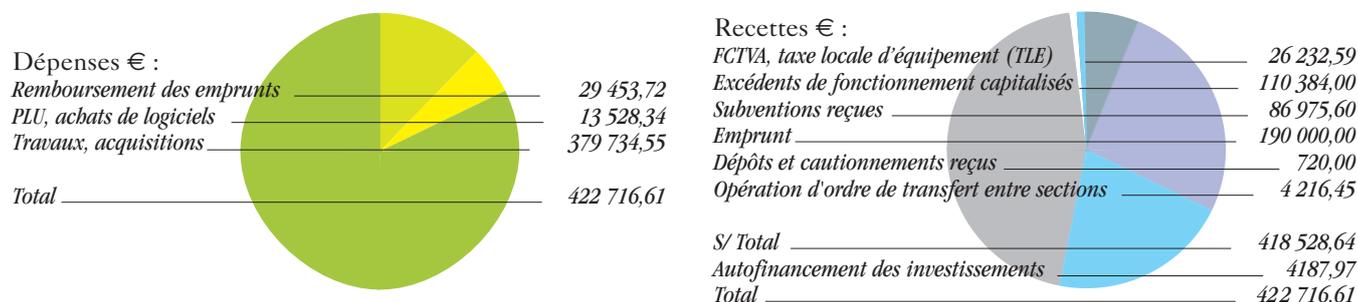
SECTION D'INVESTISSEMENT :

De gros chantiers ont été menés durant l'année 2010, à savoir :

1) Les travaux de restauration de la chapelle et d'aménagement du cimetière, car il était nécessaire d'endiguer les dégradations dues aux intempéries (infiltration d'eau dans la chapelle, ravinement des allées) et de procéder à la création d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et du relevage des tombes les plus anciennes. L'ensemble de cette opération, qui s'élève à 118 588 euros, a bénéficié de 34 123 euros de subventions de l'Etat (après le remboursement de la TVA en 2011, le coût final supporté par la commune sera de 69 593 euros).

2) Les travaux de voirie de la rue de l'École et de l'aménagement du carrefour, afin de sécuriser les entrées et sorties des enfants des écoles et d'améliorer la circulation dans le centre du village. Cette dépense de 199 025 euros TTC a été financée en partie par deux subventions : d'une part par l'Etat pour 60 000 euros et d'autre part, par le département pour un montant 18 777 euros (après le remboursement de la TVA en 2011, le coût final supporté par la commune sera de 95 287 euros).

Le programme de rénovation et de mise en valeur du patrimoine communal a été maintenu avec de gros travaux pour la remise en état de deux logements communaux, des plantations d'arbres, des travaux sur le réseau électrique, de l'équipement en matériel de voirie, ainsi que la finalisation du Plan Local d'Urbanisme.



Remarques :

Le résultat de la section de fonctionnement de l'année est en recul de 56 194,455 euros par rapport à l'année 2009, cela s'explique par :

- 1) En recettes : une diminution de 13 000 euros du fonds de péréquation versé par un département ;
- 2) En dépenses : une augmentation substantielle des charges à caractère général, 17 % par rapport à l'année précédente, notamment en ce qui concerne l'entretien des bâtiments.
- 3) L'augmentation du coût de la vie.

En cette période de crise économique et financière, la commune doit s'adapter au désengagement relatif de l'Etat, de la région, du département dans l'octroi des subventions et maintenir sa gestion afin de ne pas faire peser sur les ménages les difficultés liées à une conjoncture économique difficile. **Elle s'engage, comme en 2009 et 2010, à ne pas augmenter les taux des taxes communales dont elle a la responsabilité pour l'année 2011.**

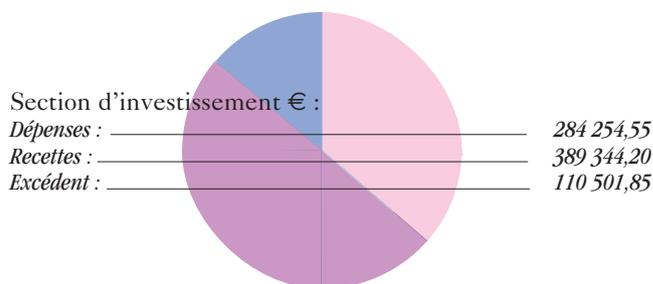
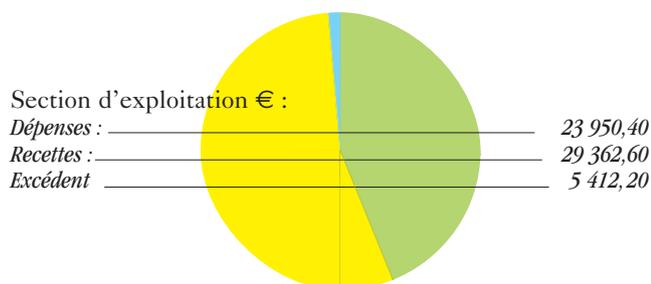
Répartition du budget assainissement 2010

Le budget du service assainissement se compose de deux sections :

La section d'exploitation, qui enregistre les dépenses courantes d'entretien et de gestion de service ;

La section d'investissement qui concerne les gros travaux de construction, de raccordement à la station d'épuration, ainsi que le remboursement des emprunts.

A la fin de l'année 2010, la réalisation du budget de l'année 2010 s'établit comme suit :



Votre carnet de rendez-vous

Tout au long de l'année, la commission en charge des manifestations, mais aussi les associations locales, vous proposent de grands moments de convivialité.

Vœux de la municipalité

Le 15 janvier, jour de la Saint-Rémi, les Berchériennes et les Berchériens adultes sont conviés aux vœux de la municipalité autour d'un apéritif dinatoire au Château de Herces.

Mille lectures d'hiver

Cette année encore, la médiathèque accueillera courant mars un acteur qui lira des morceaux choisis d'un texte lui tenant particulièrement à cœur, dans le cadre de l'opération Lire au Centre. Cette lecture gratuite est destinée à un public adulte.

Promenons-nous dans les chemins (29 mai)

Avec l'arrivée des beaux jours, un nettoyage des chemins de la commune est l'occasion d'une ballade entre amis ou en famille. En partenariat avec l'amicale de Saint-Ouen Marchefroy, Village en fête et l'association sportive de Berchères, nous vous proposons deux parcours (adultes et enfants) de découverte de notre environnement.

8 mai et 11 novembre

L'association des Anciens combattants commémore ces deux événements au monument aux morts.

Fête de la Saint-Jean (24 juin)

Village en fête et l'amicale de Saint-Ouen Marchefroy proposeront une soirée autour du feu avec restauration sur place.



Fête nationale

Animations pour petits et grands l'après-midi, apéritif offert aux habitants par les conseillers municipaux, buffet sous les arbres, feu d'artifice, bal populaire dans la salle polyvalente, c'est tout un programme de réjouissances que la municipalité et Village en fête vous proposent pour l'occasion.

Jazz en automne (17 septembre)

Dans le cadre de ce festival, Berchères accueille un dîner spectacle dans la salle polyvalente, sous l'égide de Village en fête.

Scènes euréliennes (novembre)

La médiathèque accueille un spectacle de théâtre des Scènes euréliennes, subventionné par le Conseil général, dans la salle polyvalente.

Concours photo (novembre)

Ouvert à tous, un concours photo, largement doté, est proposé chaque année pour enrichir la photothèque communale et valoriser l'image de Berchères. Pour 2011, le thème retenu est « Berchères insolite ».



Marché de Noël (10 et 11 décembre)

Grâce au soutien technique de la municipalité d'Ivry-sur-Seine, Berchères accueillera cette année encore son grand marché de Noël dans la salle polyvalente et sous chapiteau chauffé. La soixantaine d'exposants proposera des créations originales et vous fera déguster leurs spécialités. Restauration sur place. Entrée gratuite.

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Village en fête propose une soirée spéciale jour de l'an en partenariat avec l'amicale de Saint-Ouen Marchefroy, dans la salle polyvalente de Berchères. Sur réservation.

Cimetière restauré

Depuis le printemps 2010, la chapelle a été restaurée et les allées ont été réaménagées.

La chapelle de la Salette fut érigée en 1864, grâce à l'abbé Louis-Casimir Joyeux, enterré à ses côtés, prêtre de la commune pendant plus de trente ans. A l'intérieur, se dresse un petit autel avec une statue de Notre Dame de la Salette (nom sous lequel est appelée la vierge Marie, à l'occasion d'apparitions dans un village savoyard au XIXème siècle). L'abside s'élève à 6,50 m du sol, un petit clocheton de 2,5m surmonte le fronton.

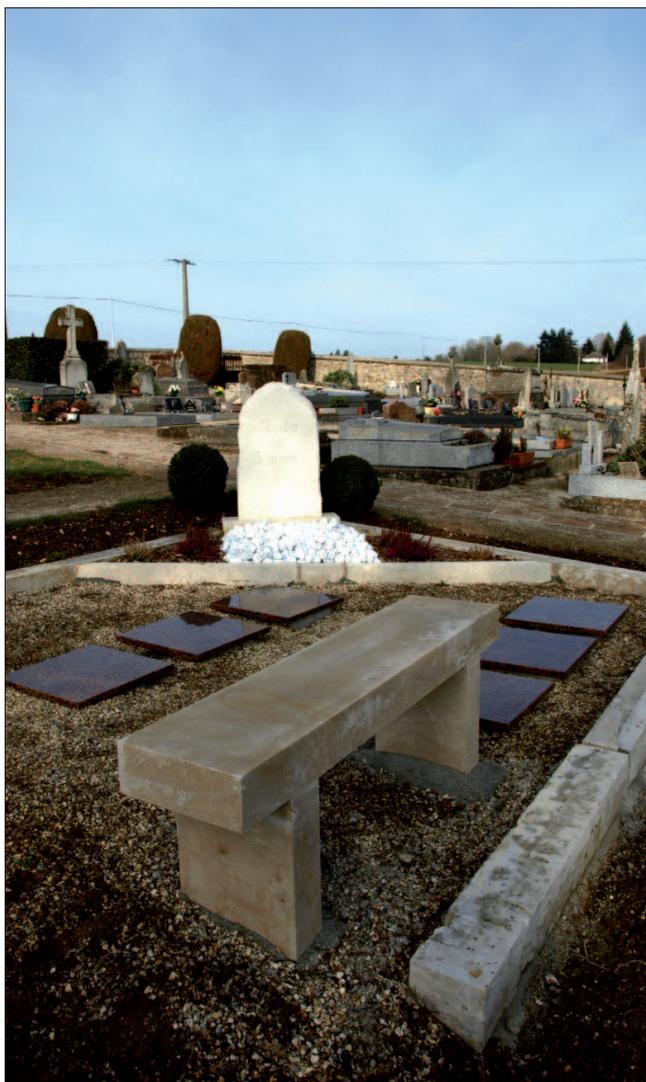
Espace cinéraire et jardin du souvenir

En raison d'une demande croissante des habitants, l'aménagement de l'espace cinéraire communal a été achevé en novembre 2010. Les cendres des défunts peuvent être déposées dans l'une des six caves-urnes municipales (petit caveau en béton) ou répandues au jardin du souvenir. Toute demande d'emplacement doit être faite en mairie au moment de l'inhumation. Chaque cave-urne peut contenir une ou deux urnes. La durée de concession pour la mise à disposition est de 15 ou 30 ans ; les tarifs sont fixés par le conseil municipal.

Dans le cimetière, allée 30, un espace a été délimité pour les familles qui souhaiteraient acquérir un espace pour construire leur propre cave-urne permettant la pose d'un monument, le dépôt de fleurs, signes funéraires, vases.

Dans ce cas, l'entretien sera à la charge des familles. En 2011, nous allons terminer la réhabilitation des concessions en état d'abandon et planter de nouveaux végétaux.

Taxe de dispersion des cendres	30 €
Taxe d'ouverture ou fermeture de la deuxième cave-urne (dépôt ou reprise d'urne)	30 €
Concession cave-urne en terrain communal 15 ans	200 €
Concession cave-urne en terrain communal 30 ans	300 €
Taxe de superposition (à chaque inhumation nouvelle y compris urne)	30 €
Concession cave-urne familiale (1mx1m) 30 ans	150 €
Concession cave-urne familiale (1mx1m) 50 ans	250 €



Eglise Saint-Rémi



De l'origine...

L'église de Berchères-sur-Vesgre « Bercherie super Nigram » est mentionnée au XIII^{ème} siècle sous le vocable de Saint - Rémi parmi les paroisses du Chapitre de Chartres, dans l'archidiaconé du Pinserais et le doyenné de Mantes. L'édifice est situé au cœur du village, sur une place engazonnée où, avant 1866, étaient implantés le cimetière sur le côté droit et le presbytère jouxtant l'église sur la gauche. A l'origine, elle avait une forme de croix comportant une nef principale et deux chapelles au droit du chœur, le clocher n'était pas inclus dans le bâtiment. Des aménagements intérieurs eurent lieu au XVII^{ème} siècle comme l'indiquent des documents d'archives.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, le desservant, l'abbé Joyeux, fit agrandir l'église par ajout de deux bas côtés, reliant, à droite, la chapelle au clocher. La chapelle de droite fut aménagée par la Comtesse de Bastard, châtelaine du château de Herces. Une porte située près du chœur permettait à sa famille un accès direct dans l'église.

L'église Saint-Rémi nous apparaît comme un quadrilatère construit en blocage de silex et de pierres plates de calcaire blanc, extraites des carrières locales, avec des grès de place en place. A l'angle de la nef, s'élève une belle tour quadrangulaire surmontée d'un clocher polygonal couvert en ardoises. Le clocher abrite deux cloches, dont l'une, « Marie Sara », date de 1610. Cette cloche provient de l'église de la Ville l'Evêque qui a été démolie en 1920.

Dans le clocher, depuis l'année 2000, un nichoir pour chouettes effraies a été installé. Tous les ans, un couple d'oiseaux s'y installe et y élève des couvées de 2 à 5 oisillons.

Les 12 fenêtres qui éclairent le bâtiment sont de plein cintre et décorées de verrières colorées, œuvre de Ph. Giot de la manufacture de Sèvres. Elles ont été installées en 1869. A l'intérieur, les nefs sont couvertes en charpente. Les colonnes, chapiteaux et croisées d'ogives apparaissent

comme un habillage ornemental de la fin du XIX^{ème} siècle, tout comme le mobilier qui date de la même époque. Le blason du pape Léon XIII à la croisée des ogives du chœur et une plaque commémorative de la consécration de l'autel (1897), ainsi que des documents d'archives, datent l'époque de la réalisation des derniers grands travaux dans l'église. Des bancs clos occupent toute la nef ; ils ont été restaurés en 2010.

...à aujourd'hui

Au fil des ans, l'édifice s'est dégradé. Des travaux de restauration doivent être entrepris afin de préserver et mettre en valeur notre église, témoin de la vie et de l'histoire du village. Ce projet de restauration et de mise en valeur est très coûteux (300 000 €). Il concerne:

- Reprise des maçonneries, des enduits intérieur et extérieur sur l'ensemble des façades.
- Réfection des toitures.
- Mise aux normes de sécurité de l'installation électrique et installation du chauffage.
- Réfection des vitraux et de la lustrerie.
- Aménagement des accès extérieurs et intérieurs pour les personnes à mobilité réduite.
- Electrification d'une cloche pour la sonnerie des heures à l'horloge du clocher.

Sauvons l'église !

Le 23 février 2011 à 18h, une convention sera signée avec la « Fondation du Patrimoine » pour lancer une campagne de souscription en faveur de l'église. La collecte de dons doit atteindre 5% du montant des travaux, soit 15 000 €, pour que la commune bénéficie des subventions.

Nous faisons appel à la générosité de tous pour contribuer à la sauvegarde de l'église Saint Rémi . Une part importante de vos dons (66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises) sera déductible de vos impôts.

La médiathèque de Berchères

En 2010, la médiathèque a pris une nouvelle dimension. Grâce à son informatisation, mais aussi et surtout à l'offre croissante des animations gratuites proposées par la bibliothécaire, Nathalie Duron, et son équipe de bénévoles, le Conseil Général lui a décerné un « label de niveau 2 ». Cette reconnaissance, à laquelle s'ajoute le partenariat avec la commune de Saint-Ouen Marchefroy, permet à la médiathèque d'étoffer encore son programme pour l'année 2011.

Le thème retenu est « La correspondance » ; il sera décliné chaque mois sur un « sous-thème ». Le programme s'ouvre avec l'exposition « Correspondances », prêtée par le Conseil Général, dans la salle du Conseil municipal aux heures d'ouverture de la mairie, du 10 janvier au 14 février.

Février : les lettres d'amour

- **Samedi 12 février à 20h30** : « Lettre d'une inconnue » d'après Stefan Zweig. Pièce de théâtre interprétée par Françoise Lhopiteau-Chédor, de la compagnie Les Héliades. Public adulte. Salle polyvalente.
- **Mercredi 16 février à 17h** : Heure du conte sur l'amour. Enfants de 6 à 10 ans, accompagnés de leurs parents.

Mars : la poésie

- Dans le cadre de l'opération nationale « le printemps des poètes », **du 7 au 21 mars**, petit concours de poèmes sous forme de calligrammes. Public scolaire et familial. Thème : « d'infinis paysages ».
- **Vendredi 18 mars** : Sigrid Renaud nous présentera « Douze heures dans la vie d'un troll ». (fantasy). La classe de CM2 travaillera sur une lettre entre un troll et un gnome. La séance sera suivie d'une dédicace en bibliothèque.
- L'opération « Livre au Centre » reconduisant ses Mille lectures d'hiver, la bibliothèque accueillera un comédien qui lira des morceaux choisis d'un texte encore inconnu à ce jour. Public adulte.
- **Mercredi 23 mars de 15h à 17h** : ateliers d'oralité. Public familial.

Avril : correspondance d'un jumelage

- Dans le cadre de la signature du jumelage entre Adelsheim et Berchères, les adhérents de la bibliothèque sont invités à écrire une lettre aux lecteurs allemands.
- **Mercredi 6 avril à 17h** : heure du conte sur le thème de l'Amitié. Public familial.



Mai : à vous de lire

- **Mercredi 18 mai de 15h à 17h** : ateliers d'art postal. Présentation de l'art postal et création de cartes postales, lettres, timbres. Matériel fourni. Public familial.
- **Dimanche 22 mai** : Fête de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques d'Anet et de Bû et de la librairie La rose et spectacle de la Caravane des Poètes « La lettre des animaux ».

Juin : email

- **Mercredi 15 juin à 17h** : heure du conte sur les doudous. Public familial accompagné de son doudou.
- **Samedi 18 juin à 20h** : la compagnie Zarbi & Orbi revient pour un nouveau spectacle d'improvisation sur le thème des emails, des textos et du langage sms. Public adolescent et adulte.

Juillet : journal intime

- Ateliers de vacances sur le thème de l'écriture de carte postale, de lettres, d'email, du journal intime et, pour les plus grands, de CV et de lettres officielles. Tout public.

Septembre : les cartes postales

- Exposition « carnets de voyage », **du 5 septembre au 3 octobre**, dans la salle du conseil, aux heures d'ouverture de la mairie. Public scolaire et adulte.
- Jeu-concours pour les enfants : réalisation et écriture d'une carte postale. Public scolaire.
- **Mercredi 21 septembre à 17h** : heure du conte sur les voyages. Public familial.

Octobre : recettes héritées de nos grands-mères et potions tirés de célèbres grimoires

- **Mercredi 19 octobre à 17h** : heure du conte sur les sorcières et les animaux légendaires.
- Festival du légendaire. Public familial.

Novembre : témoignages

- Dans le cadre des Scènes euréliennes, accueil d'un spectacle de théâtre conventionné par le Conseil Général. Thème et date à venir.
- Accueil d'un comédien pour lire des lettres de poilus. Date à venir.
- Jeu concours avec les collégiens d'Anet sur le thème « écriture d'une lettre de poilu ».
- **Mercredi 16 novembre à 17h** : Paroles d'anciens du village. Tout public.

Décembre : lettre au Père Noël

- Concours de lettres au Père Noël pour les scolaires.
- **Mercredi 7 décembre à 16h** : heure du conte spéciale Noël, avec un conteur professionnel. Public familial. Remise des prix du concours.

La médiathèque de Berchères-sur-Vesgre est ouverte au public :

- le lundi de 17h à 19h
 - le mercredi de 16h à 19h
 - le samedi de 10h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30
- Fermée en août.

L'adhésion annuelle est de 10 € par famille habitant dans les communes partenaires et de 15 € par famille pour les autres.
Bibliothequebercheres.vesgre@wanadoo.fr

Syndicat intercommunal de la Vaucouleurs Rive Droite

Nous ouvrons chaque jour nos robinets et l'eau coule...
Nous ne nous posons aucune question, c'est normal !
Mais qu'en est-il exactement, d'où vient-elle, qui est à la
« source » ?

Faisons un peu d'histoire

1947 : la nécessité d'apporter l'eau potable aux habitants de nos communes au sein de leur habitation devient impératif. Sept communes des Yvelines et d'Eure-et-Loir (Boisssets, Civry la Forêt, Gressey, Orvilliers, Berchères-sur-Vesgre, Saint Lubin de la Haye, Saint-Ouen Marchefroy) décident la création d'un syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable, le syndicat intercommunal de la Vaucouleurs Rive Droite. Un réseau d'eau se construit ainsi autour du captage de Boisssets.

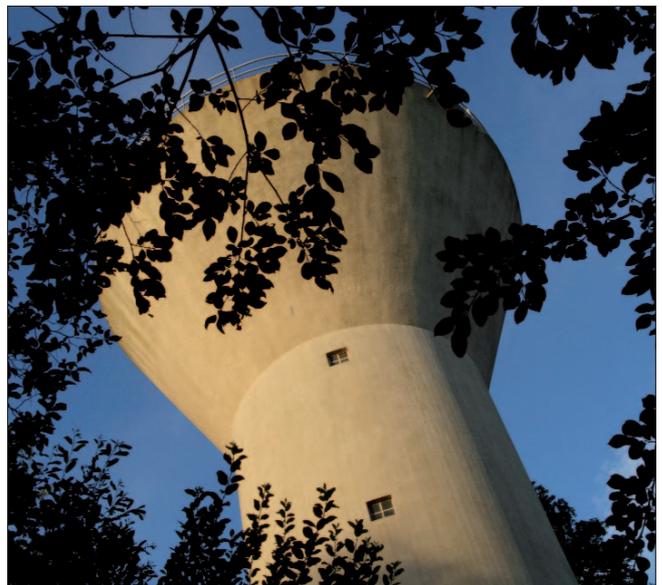
Au fil des années nos villages sont approvisionnés. L'augmentation de la population, mais aussi, hélas, la découverte des problèmes de pollution, amènent le syndicat à la création d'un nouveau captage à Saint Lubin de la Haye.

Et aujourd'hui ?

La forte volonté des communes adhérentes a permis non seulement l'extension du réseau en fonction des nouvelles zones d'habitation, mais aussi la rénovation progressive du réseau existant.

Aujourd'hui, le réseau, de grande qualité, permet d'assurer les besoins de toute notre population en eau potable et même d'exporter une partie importante de notre ressource vers des collectivités voisines.

La politique du syndicat, menée depuis des années d'une



La Vaucouleurs en chiffres :

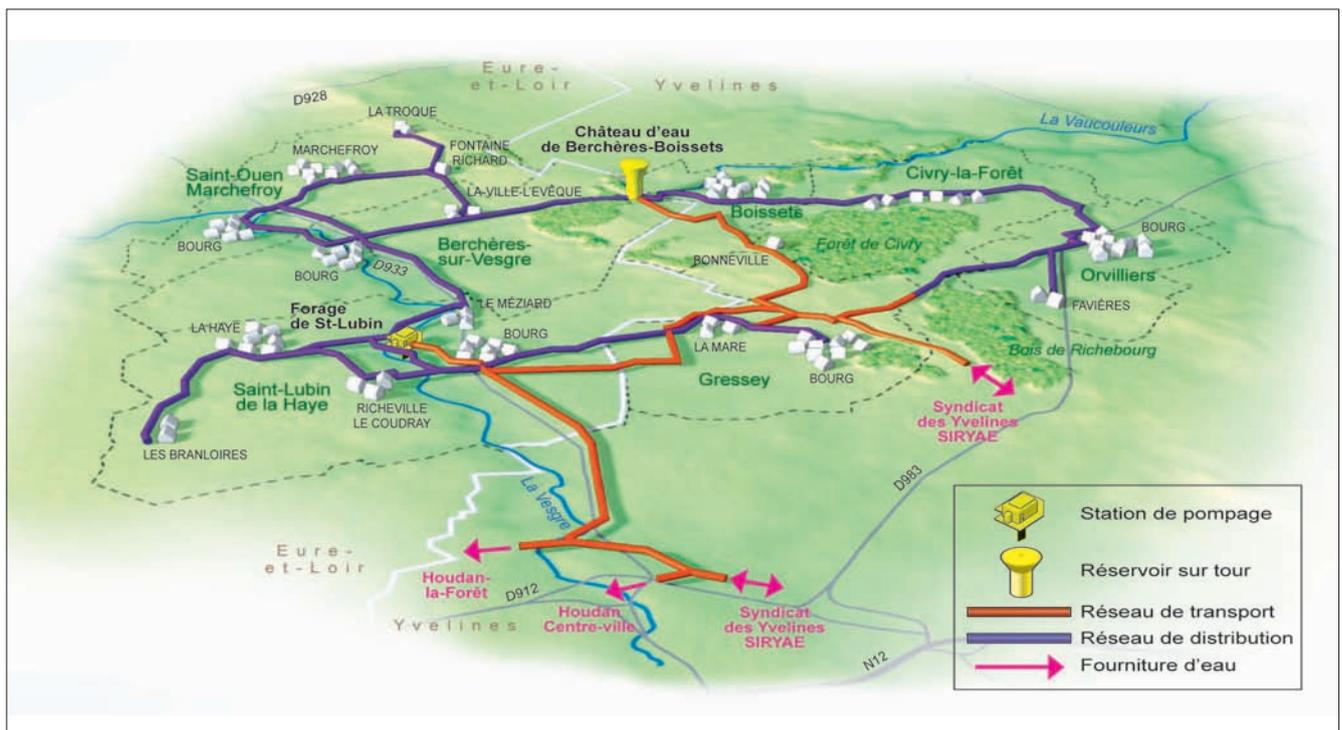
94 km de réseau
3 800 habitants raccordés
195 000 m³ d'eaux distribuées
1 550 000 m³ d'eau revendus aux communes extérieures

façon volontariste par son Président, est de rechercher les meilleures solutions de sécurisation face aux risques de pollution, tout en assurant la distribution nécessaire aux populations présentes et à venir.

Pour réussir ces objectifs le syndicat vient de confier à la Société SAUR la gestion technique de l'ensemble de ses équipements et assurer la pérennité de ceux-ci.

Demain le syndicat prendra en charge les investissements liés à la défense incendie.

Ainsi en un peu plus de 60 ans notre collectivité aura réussi à porter ces équipements et ces prestations au meilleur niveau que l'on puisse proposer.



Du côté des enfants

Enseignement maternel et primaire

Le Sirp Berchères-sur-Vesgre - Rouvres est mort... Vive le Sirp des Bords de Vesgre ! Le regroupement pédagogique accueille les enfants de la commune de Saint-Ouen Marchefroy depuis la rentrée scolaire 2010. Il a fallu revoir complètement les circuits de ramassage scolaire, mettre en œuvre une cantine provisoire dans la salle des fêtes, en attendant la fin de la construction du restaurant scolaire de Rouvres dans l'enceinte même de l'école, et embaucher du personnel pour assurer la surveillance des enfants.

L'inscription à l'école se fait auprès du secrétariat de mairie de la commune de résidence.

Le regroupement accueille, au 1er janvier 2011, 207 élèves répartis dans les trois classes maternelles de Rouvres et les cinq classes primaires de Berchères.

Pour l'école maternelle de Rouvres, la directrice est Annie Sassier. Tél. 02 37 51 21 92,
ec-prim-rouvres-28@ac-orleans-tours.fr

Pour l'école primaire de Berchères, la directrice est Angélique Millet. Tél. 02 37 82 02 87,
ec-bercheres-sur-vesgre@ac-orleans-tours.fr

Les horaires sont les suivants :

Rouvres : 9h à 12h puis 13h25 à 16h25, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Berchères : 8h50 à 11h50 puis 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant, le matin et en début d'après-midi.

Transport scolaire et cantine :

Un circuit de transport scolaire dessert gratuitement les trois communes. L'inscription à ce service ainsi qu'aux restaurants scolaires de Berchères et de Rouvres s'effectue auprès du secrétariat du Sirp, en mairie de Berchères, les lundis et jeudis de 9h à 11h50 et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h, hors vacances scolaires. Tél. 02 37 65 91 09, Fax 02 37 65 91 21,
sirp28260@orange.fr.



Les tarifs d'accès à la cantine pour l'année 2010 / 2011 sont :
4,75 € le repas en cantine régulière (au moins une fois par semaine)
5,65 € pour un repas occasionnel

Enseignement secondaire

Les élèves de Berchères-sur-Vesgre ont le choix de poursuivre leur enseignement public dans les collèges de Bû ou d'Anet.

Le collège de Bû est situé 15 route de Serville.

Tél. 02 37 65 98 88, Fax 02 37 65 98 89.

Principal : Jean-Paul Thibaut.

Il n'y a pas de ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Bû.

Le collège Mozart d'Anet est situé rue André Boxhorn.

Tél. 02 37 41 49 88, Fax 02 37 41 49 52.

Principal : Thierry Lépillier.

Il existe un ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Anet (inscription en mairie fin août : se munir d'une photo





d'identité). La commune prend 50 % à sa charge, le solde étant dû par les familles.

La commune de Berchères est affiliée à Dreux pour la fréquentation des lycées, en fonction des spécialités retenues. Un service de ramassage scolaire vers Dreux dessert la commune de Berchères-sur-Vesgre et son hameau de La Ville l'Évêque (inscription directement auprès de Transbeauce – 50 % du coût est pris en charge par la commune).

Périscolarité

Les assistantes maternelles

Maryline Chambrier, 5 chemin de la Forêt, Tél. 02 37 82 00 17

Marie-Pierre Fesard, 8 rue du Bois Rouland,

Tél. 02 37 65 90 58

Chantal Gallard, 5 rue des Garennes, Tél. 02 37 65 99 35

Clotilde Hanquier, 2 rue O'Neil, Tél. 02 37 82 00 87

Muriel Monlouis, 5 impasse des Charmes, Tél. 02 37 51 07 81

Fatiha Mouch, 5 rue du Clos Séclin, Tél. 06 17 79 00 87

Nelly Pierre, 10 rue du Clos Séclin, Tél. 02 37 65 90 53

Madeleine Vassaux, 8 rue O'Neil, Tél. 02 37 65 95 70

Plusieurs assistantes maternelles sont réunies au sein de l'association Pitchoun'n'co (cf. page consacrée aux associations) Un relais assistantes maternelles (RAM) se met progressivement en place, à l'initiative de la communauté de communes Les Villages du Drouais. Laëtitia Tripet, la responsable, tient une permanence téléphonique et accueille sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h30, le mardi de 13h à 19h et le jeudi

de 13h30 à 17h au 50 avenue Charles de Gaulle à Chérisy ou au 02 37 43 45 83. ram@lesvillagesdudrouais.com

Accueil périscolaire

Depuis septembre 2007, le Sirp a délégué sa compétence en matière d'accueil périscolaire à la Communauté de Communes Les Villages du Drouais, 50 avenue Charles de Gaulle, 28500 Chérisy, Tél. 02 37 43 45 83.

Le centre de loisirs de Berchères-sur-Vesgre est ouvert en périscolaire tous les jours de classe, le matin de 7h à 8h45 et le soir de 16h30 à 19h.

Directeur : Davy Ramirez, Tél. 06 34 47 36 74.

Les inscriptions à l'année ou ponctuelles s'effectuent auprès du régisseur en mairie de Berchères, les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis de 9h à 12h. Tél. 02 37 65 91 09, Fax 02 37 65 91 21, sirp28260@orange.fr.

Les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis à Bû, Broué, Chérisy et Mézières, de 7h à 19h.

Les tarifs proposés sont fonction du quotient familial.

Tarifs valables depuis le 1er novembre 2010 :

Quotient familial	Coefficient	Accueil périscolaire 1 entrée	Accueil périscolaire 1 entrée	Mercredis et vacances 1 entrée
		Matin ou soir	Journée	Journée
- de 463	A	0,93 €	1.33 €	5.10 €
463-649	B	1.04 €	1.48 €	6,29 €
650-824	C	1.15 €	1.64 €	7.56 €
825-974	D	1.32 €	1.88 €	9.01 €
975-1149	E	1.32 €	2.33 €	10.82 €
1150-1399	F	2.00 €	2.86 €	12.91 €
1400-1700	G	2.71 €	3.88 €	15.30 €
+ de 1700	H	3.11 €	4.44 €	16.23 €
Extérieurs	I	4,63 €	6.61 €	26.43 €

Les associations présentes et actives à Berchères

Art' Vesgre

Le club des artistes de la vallée de la Vesgre, Art' Vesgre, créé en 2009 par Olivier Hédoux, photographe, vise à favoriser les échanges et les rencontres entre les artistes de notre vallée, de Houdan à Anet.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Olivier Hédoux et July Verdun au 02 37 82 08 64 ou contact@art-vesgre.com. Voir aussi le site www.art-vesgre.com

Association des anciens combattants

Devoir de mémoire et hommage aux anciens combattants : cérémonies de commémoration le 8 mai et le 11 novembre.

Président : Gérard Bolac, Tél. 02 37 82 07 60.

Association sportive de Berchères

Pratique de la gymnastique, loisirs et randonnées, initiation aux jeux de balles.

Président : Jacques Bondu, Tél. 02 37 82 01 07,

jacques.bondu3@orange.fr

Section gym pour adultes (jeudi de 19h30 à 20h30) :

Jacqueline Fretaud

Section loisirs et randonnées : Maud Prévost,

Tél. 02 37 82 57 52

Section initiation aux jeux de balles (samedi de 15h à 16h) :

Stéphane Cloarec, Tél. 06 14 86 05 09,

stephane.cloarec2@wanadoo.fr

Association Yoga et Détente d'Anet

Pratique du Yoga pour adultes, quel que soit l'âge ou la condition physique (cours dispensés par Mme Sabine Baron, enseignante diplômée) – 2 séances découverte gratuites, sans engagement.

10 à 15 personnes se retrouvent à la salle polyvalente de Berchères le lundi de 17h15 à 18h15 ou de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 10h à 11h.

Des vêtements souples permettant une aisance dans les mouvements sont conseillés. A l'écoute de chaque élève, les postures proposées peuvent être adaptées spécifiquement aux difficultés de chacun. Adhésion possible en cours d'année.

Président : Jaques Fontaine-Delroy Galopin, Tél. 02 37 41 91 33

Trésorière : Colette Brau, Tél. 02 37 62 28 24,

colettebrau5@orange.fr

Secrétaire : Nicole Aguilon, Tél. 02 37 41 97 63,

aguillon.guy@wanadoo.fr

Les Archers de la Ville l'Evêque

Pratique du tir à l'arc pour adolescents à partir de 12 ans et adultes (affilié à la FFTA).

Entraînement et initiation le mercredi de 19h30 à 21h et samedi de 10h à 11h30 au gymnase d'Anet.

2 séances découverte offertes.

Président : Lionel Janvier, Tél. 06 07 24 67 37,

les-archers@orange.fr

Jazz en Automne

L'association propose plusieurs dîners-concerts dans certaines communes du canton, du dernier samedi de septembre à fin novembre.

Président : Jean-Pierre Devillard, Tél. 02 37 65 97 32,

devillard.jp@wanadoo.fr

La vie en soi

L'association propose de suivre l'enseignement de l'art du Chi (Tai Ji Quan et Qi Gong), accessible à tous, visant le développement du potentiel énergétique de chacun. Les mouvements, lents et doux, assouplissent les articulations,

libèrent la respiration, procurent une détente musculaire et nerveuse tout en stimulant toutes les fonctions vitales.

Salle polyvalente de Berchères le mercredi de 19h30 à 20h45.

Contact : Luc Chantemesse, Tél. 06 88 31 80 06,

luc.chantemesse@neuf.fr



Les Parents d'élèves en fête

Association de parents d'élèves dont le but est d'apporter un soutien logistique et financier aux projets pédagogiques des maîtres des écoles de Berchères-sur-Vesgre et de Rouvres. Présidente : Christelle Pissavy-Yvernault, Tél. 02 37 51 23 64, bc.pissavy-yvernault@wanadoo.fr

Pitchoun'n'co

L'association regroupe plusieurs assistantes maternelles de Berchères-sur-Vesgre. Elle accueille une quinzaine d'enfants. Les activités se déroulent chaque semaine les mardis et jeudis matin dans la salle polyvalente du village. Présidente : Maryline Chambrier, Tél. 02 37 82 00 17, marilyne080360@hotmail.fr

Les Pêcheurs berchériens (AAPPMA)

Découverte et pratique de la pêche en rivière et en lac. Deux concours de pêche en étang à Berchères par an. Président : Maurice Faillot, Tél. 02 37 51 25 57, yvette.faillot@dbmail.com
Vente de carte à Rouvres (chez Maurice Faillot) et à la boulangerie de Berchères.



Song Long

Pratique du Viet Vo Dao, art martial traditionnel vietnamien, le mardi de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente. Contact : David Fernandes, Tél. 06 08 80 96 27.

Spartak de Berchères

Pratique du football à 7 pour adultes. Entraînements le jeudi de 18h30 à 20h au stade de Berchères (jusqu'au 1er novembre) et le vendredi de 17h30 à 18h30 au gymnase d'Anet. Président : Philippe Bertho, Tél. 06 73 56 02 26, philippe.bertho@orange.fr

Village en fête

L'association s'inscrit dans le prolongement de Mille pattes et compagnie, avec un positionnement plus proche d'un comité des fêtes. Ainsi, Village en fête devient un partenaire de la commission responsable des manifestations, notamment pour l'organisation des vœux, de promenons-nous dans les chemins, de la célébration de la fête nationale, de jazz en automne et du marché de Noël.

Toutefois, l'association garde son indépendance et est également



libre de proposer d'autres manifestations durant l'année. Présidente : Karine Peron, Tél. 06 62 73 88 77, karinecampa@hotmail.fr
Trésorière : Elodie Garreau, Tél. 06 64 22 57 26, elodie.balbarie@hotmail.fr
Secrétaire : Adil Ait Ben Zaiter, Tél. 06 05 04 44 44, adil.chateaudebercheres@gmail.com



L'Eure-et-Loir compte 5 500 associations en activité animées par 65 000 bénévoles. Pour les rendre plus accessibles aux Euréliens, le centre départemental de ressources de la vie associative vient de mettre en ligne, en partenariat avec le Conseil général, un nouveau portail internet : www.via28.asso.fr.



L'association du jumelage de Berchères



Au cours de l'année 2010, plusieurs étapes ont permis la progression du projet de jumelage de notre commune avec celle d'Adelsheim en Allemagne.

8 mai 2010

La première a eu lieu à l'occasion de la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale. Une délégation d'Adelsheim comprenant le maire, Klaus Gramlich et certains membres du conseil municipal, mais aussi une trentaine de membres de l'orchestre municipal d'Adelsheim, est venue passer le week-end dans notre commune. L'orchestre a donné un concert devant la salle polyvalente et a accompagné le cortège jusqu'au monument aux morts. Sonnerie aux morts, hymnes nationaux et européen joués, mais également chantés par les enfants des écoles, ont ponctué cette cérémonie. Le maire d'Adelsheim a ensuite prononcé un discours extrêmement émouvant, concluant sa visite dans un esprit réellement européen. La délégation d'Adelsheim a pu, après la cérémonie, visiter Chartres avant de repartir en Allemagne.

Juillet 2010

Une petite délégation berchérienne a passé un week-end à Adelsheim où elle a participé à la « fête du peuple » (Volksfest). Cette fête est un festival annuel avec concerts, danses, repas, jeux pour les enfants, etc., et a permis la visite des lieux éminents du village, sans oublier, bien sûr, la dégustation des bières locales.

La délégation de Berchères, pour prendre une part active à cette fête, a tenu un stand avec brochures, cartes, informations sur notre commune et ses environs, distribués aux nombreux

visiteurs qui ont également pu déguster et apprécier le cidre et le camembert de notre région. Ce week-end a été un grand succès et notre délégation a été reçue avec beaucoup de chaleur par la population d'Adelsheim.

Novembre 2010

Sur un plan plus officiel, l'association de jumelage de Berchères, présidée par Hartmut Buehl, a été officiellement créée en novembre 2010. Dès l'assemblée constitutive de l'association, parrainée tant par la mairie que par le Président de la fédération des amitiés franco-allemandes (FAFA), puis à l'occasion de la réunion d'information tenue en fin d'année dans la salle polyvalente, plus de 30 personnes y ont adhéré, manifestant ainsi leur intérêt. L'association espère attirer de nombreux Berchériens avec leurs projets.

9 janvier 2011

Une nouvelle délégation officielle de Berchères s'est rendue à Adelsheim pour signer la Charte du Jumelage devant plus de 300 habitants, mais aussi plusieurs ministres et députés du Land de Baden-Württemberg (Région de Bade Wurtemberg). Klaus Garmich avait également organisé à l'intention de notre délégation une visite de sa commune, du musée des traditions locales et de la ravissante ville voisine de Würzburg.

9 avril 2011

Le jumelage sera entériné lors de la visite de la délégation d'Adelsheim. La population de Berchères sera bien évidemment informée prochainement des détails de cette visite et de la cérémonie, afin de pouvoir y participer activement.

Club du 3^{ème} âge : la fin d'une belle aventure

Le 21 juin 1981, est né le club du 3^{ème} âge. Faisant fi d'une météo capricieuse, une joyeuse et dynamique équipe de Berchériens décide de se mobiliser pour passer de bons moments ensemble.

Personne ne savait, à l'époque, que cette belle initiative durerait près de 30 ans !

Aujourd'hui, la relève n'est plus là. Aussi, c'est avec beaucoup d'émotion que, lors de son assemblée générale d'octobre 2010 et suite au décès de Gilberte Perrotte, la

trésorière, les derniers membres de l'association ont décidé sa dissolution. Jeux, goûters, spectacles, chars fleuris, anecdotes tendres et drôles, images de ballades et autres excursions : autant de moments passés ensemble dont les souvenirs sont remontés du fin fond des mémoires et des cœurs.

Le maire et le conseil municipal saluent et remercient toutes celles et ceux qui, pendant toute une génération, ont su donner du temps et de l'affection pour donner corps à cette belle aventure.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a remplacé les anciens bureaux de bienfaisance puis bureaux d'aide sociale. Il dispose d'un budget autonome dont la principale ressource provient de la subvention communale.

LES ACTIONS DU CCAS EN 2010

Fête des mères

Depuis 2008, pour honorer les enfants nés dans l'année (de mai à mai), des arbres sont plantés sur le lieu de promenade préféré des Berchériens, le « chemin des Grands Clos ». Devant chaque arbre, un panneau indique le prénom et la date de naissance des enfants. Des fleurs sont offertes aux mamans.



Repas des aînés

Il se déroule au cours de la « semaine bleue » (3ème semaine d'octobre), dédiée aux personnes âgées. Il est offert aux personnes de plus de 70 ans domiciliées dans la commune (résidence principale ou secondaire). Une centaine de personnes sont invitées, même si une quarantaine seulement participe à ce repas dans une ambiance très conviviale.

Colis de Noël (75 ans et +)

Cette année, 56 colis ont été distribués quelques jours avant Noël par les membres du CCAS qui, par la même occasion, présentent leurs vœux aux aînés.

Des boîtes de chocolats et de biscuits sont également portées aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

Aide au chauffage

Les personnes seules et non imposables de plus de 70 ans peuvent bénéficier d'une aide au chauffage de 100 € par an après présentation d'un dossier.

Spectacle de Noël

Depuis 2009, le CCAS profite de l'installation du chapiteau du marché de Noël pour offrir aux enfants de 2 à 10 ans un



un spectacle de qualité. Malheureusement, cette année, en raison des conditions climatiques, ce spectacle a dû être annulé ; il sera remplacé par un autre spectacle de marionnettes de la compagnie Ratatouille, « Folie dans la jungle », le samedi 16 avril à 15 heures dans la salle polyvalente. Comme les autres années, un paquet de friandises a été distribué à chaque enfant.

Autres actions

En 2010, nous avons décidé l'achat de jeux d'extérieur pour enfants pour un coût de 5800 €. Ces jeux sont en cours d'installation Chemin des Champs Filasses, pour étoffer les structures du parc existant.

Les actions du CCAS peuvent aussi revêtir d'autres formes, sachant que toute l'équipe est à l'écoute des familles qui auraient besoin d'une aide financière, morale ou matérielle.



Commerces, entreprises et services présents sur la commune

Commerces

Boulangerie-Pâtisserie

La Choco Latine, 6 place de l'Eglise
Michaël Désert et Delphine Bouton, Tél. 02 37 82 08 25



Restaurant

Le restaurant « Les Quatre Saisons » s'en est allé, bienvenue au « Bistrot Philargo ».

L'établissement rénové, offrant un cadre chaleureux, a la vocation d'être un bistrot de pays, contribuant ainsi à dynamiser la vie à Berchères.

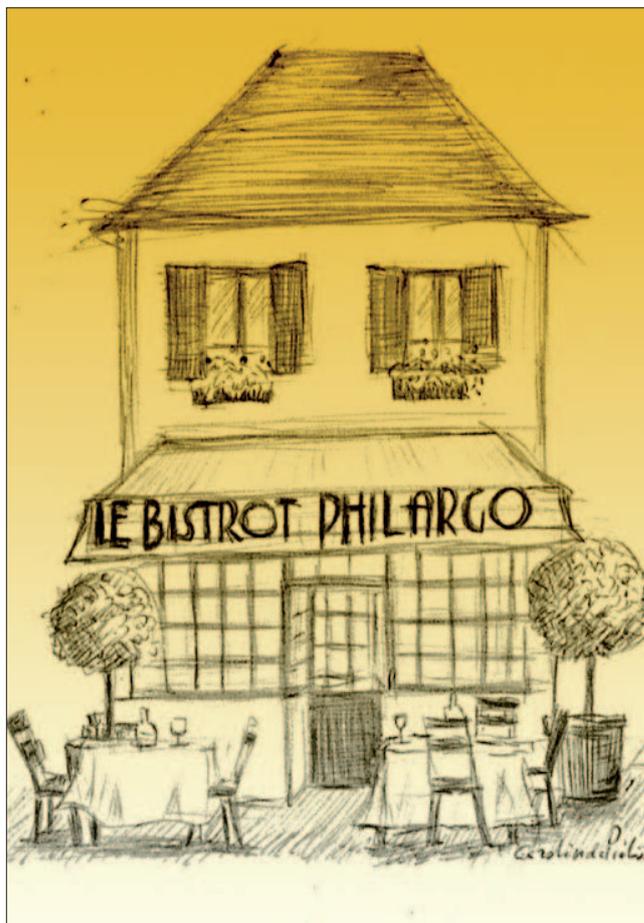
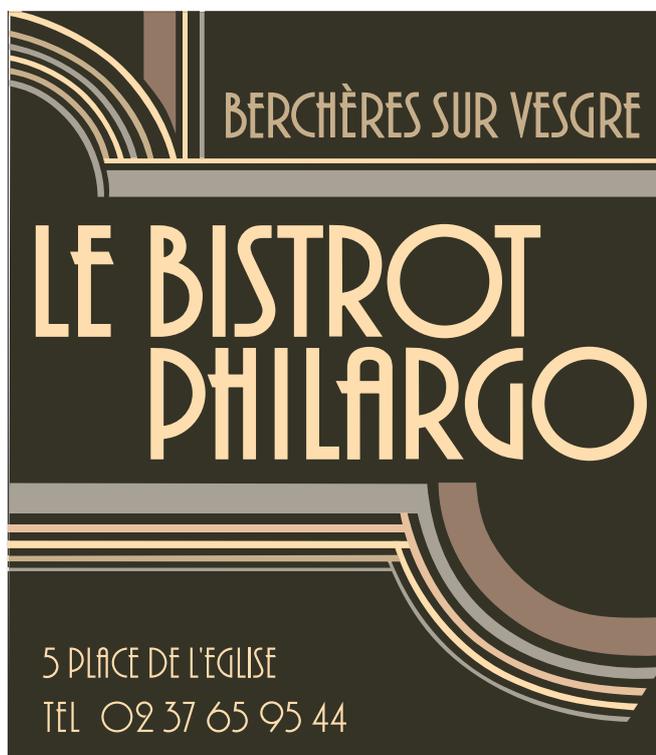
Au départ de cette aventure, il y a Philippe Le Goff, Berchérien depuis maintenant 10 ans. Il a décidé de quitter son métier de consultant pour revenir à ses premières amours, la restauration, dans laquelle a baigné toute son enfance. Il sera secondé en cuisine par Irina, que vous avez appréciée à la boulangerie du village l'année passée ; elle aussi retrouvera sa passion pour les fourneaux.

Eloigné de la nouvelle cuisine et des laboratoires expérimentaux, la carte sera simple et authentique, alliant tradition et modernité, avec des produits de qualité, et elle évoluera au gré des saisons.

Philippe mettra en avant ses origines bretonnes en proposant le week-end des huîtres et des fruits de mer, tandis qu'Irina aura la tâche de promouvoir les produits du terroir en concoctant les entrées, les spécialités, un plat du jour et des desserts originaux.

La sélection de vins régionaux et d'AOC servis en bouteille ou au verre accompagnera agréablement votre repas.

L'ouverture du bistrot est prévue mi-mars 2011.



Artisans

Coiffure à domicile

- Maria Artigas, 4 allée des Grands Clos, Tél. 02 37 65 90 40
- Géraldine coiffure, 06 68 75 30 25

Couverture, zinguerie

- Entreprise Garreau, Damien et Elodie Garreau, 6 rue de Normandie, Tél. / Fax 02 37 82 01 88, www.garreau-couverture.fr
- ATR, François Mallorey, 4 rue de l'Ecole, Tél. 06 83 34 10 98

Electricité générale – Bâtiment

- ARC électricité, Emmanuel Leschaeve, 15 rue de la Briqueterie. Tél. 06 76 57 56 38, Fax 02 37 65 96 25, eleschaeve@club-internet.fr

Maçonnerie générale

- TOM, Carlos Alfonso, 1 impasse des Noisetiers, Tél. 06 07 74 56 75

Menuiserie

- 2 ECO, 19 rue du Château. David Fernandes Ruivo, Tél. 09 65 03 77 62, - 2eco@orange.fr, www.2eco-fermetures.fr
- La société 2 ECO est spécialisée dans toutes les fermetures d'habitation en bois, PVC, aluminium, ainsi que tout aménagement intérieur : portes, fenêtres, portails, portes de garage, volets roulants et battants, stores intérieurs et extérieurs, palissades, clôtures, festons, fenêtres de toit Velux, motorisations et automatismes de l'ensemble des produits, aménagement de combles et intérieur, doublage cloison et isolation.
- “ Fort de mes 13 années d'expérience, je m'engage à offrir à l'ensemble des habitants de Berchères, ainsi que des localités environnantes, le devis le plus intéressant (produits et services équivalents). ”

Plomberie – Chauffage – Dépannage

Stéphane Daouze, 8 rue des Garennes, Tél. 02 37 82 02 91, Fax 02 37 82 02 75

Réalisation, production, distribution de disques, cassettes, vidéogrammes.

Jean-Albert Salimier, 4 chemin de l'Orangerie
Tous enregistrements musicaux, édition graphique, phonographique, vidéographique de musiques, paroles, classiques ou variétés et toutes activités s'y rapportant sous toutes ses formes et sur tous ses supports.

Services à la personne

- 3, 2, 1, Services, 321services@orange.fr, info@321services.fr, www.321services.fr
- En complément de nos prestations de « services aux personnes », bien appréciées par tous nos clients, notre équipe fournit maintenant des prestations de « services aux entreprises ». Cette nouvelle activité est gérée par notre société sœur, la SARL FRAMAVIC. Consultez-nous, nous sommes à votre écoute et à votre service.

Marie-Laure Tussy, 2 rue de Rouvres, Tél. 06 86 76 29 34

- Atout service 28

Michel Marini, 7 rue du Château, Tél. 06 86 16 72 76, marini.michel0902@orange.fr

Intervention rapide et efficace, par un professionnel retraité des sapeurs-pompiers professionnels, formé à la destruction d'insectes, guêpes, frelons, moustiques, puces, cafards, punaises, blattes, fourmis, araignées... Devis sur demande, en fonction de l'importance et du lieu de l'intervention.



Services

Notaire

Me Christophe Petit, 1 rue de la Briqueterie
Tél. 02 37 82 08 02, Fax 02 37 82 00 62

Agence postale communale

Armelle Andrieux
Place de l'Eglise, Tél. 02 37 51 14 91
Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi et vendredi de 15h à 17h30
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h.

Chambres d'hôtes

M. et Mme Bouvron vous propose toute l'année la location d'une suite familiale de 3 chambres et une salle de bains, pouvant recevoir de 2 à 7 personnes.
11 rue du Haut Bois Rouland, Tél. 02 37 82 02 84,
Mob. 06 18 58 56 59, www.lehautboisrouland.com

Centres équestres

- Ecuries de Berchères
Stéphanie Loupias, 4 chemin de la Forêt,
Tél. 02 37 65 90 00, Fax 02 37 65 90 20
- Haras des Celtes, Véra et Nicolas Brot,
Tél. 02 37 82 04 22, Fax 02 37 82 04 74

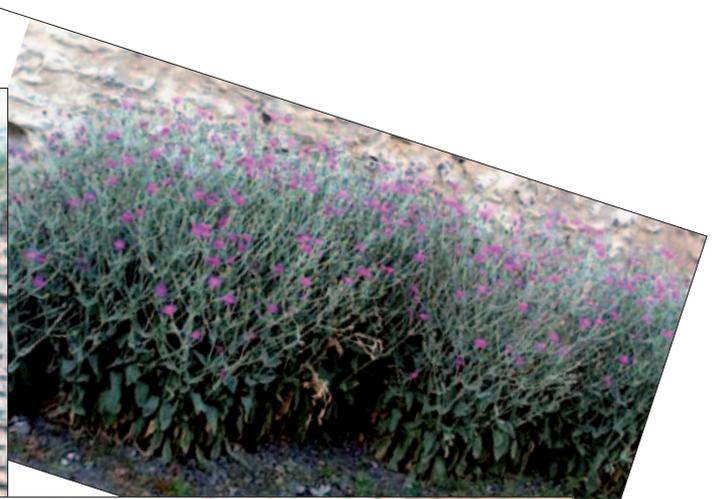
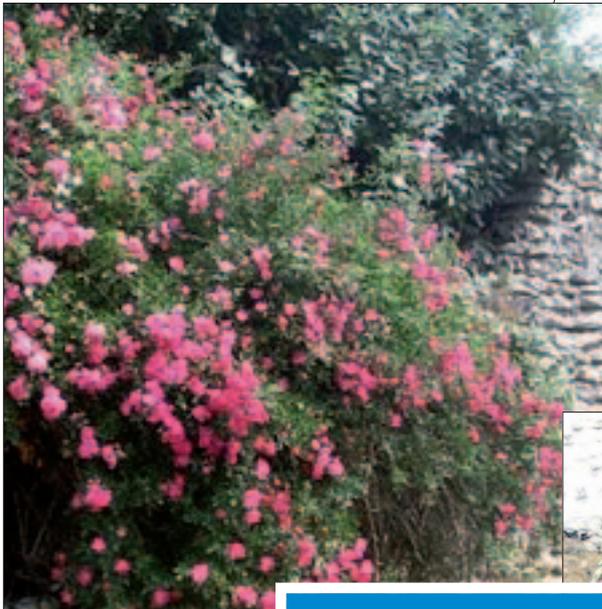
Entreprises hors commune et voisines dont les chefs d'entreprise habitent Berchères

Entreprise de maçonnerie

- Alexandre Soret, Tél. 02 37 65 99 41, Fax 02 37 82 08 04 (Saint-Ouen Marchefroy)

Menuiserie

- Patrick Martinez, Tél. 02 37 51 21 43, Fax 02 37 51 29 79 (Rouvres), www.monsite.orange.fr/menuiserie.martinez
- Guy et William Prevost, Tél. 02 37 82 04 25, Fax 02 37 82 01 79 (Saint-Ouen Marchefroy)



LA FÊTE DES COULEURS

Au gré des conversations,
« village de caractère,
îlot de verdure,
jolies couleurs... » sont les expressions qui
reviennent le plus
souvent lorsque l'on qualifie notre commune.
Ces compliments régulièrement rapportés,
le sont grâce à
toutes celles et ceux qui oeuvrent pour
embellir leurs
façades et pieds de murs.
La belle saison approchant, ces belles
photos susciteront-elles de
nouvelles vocations ?
Tous à vos sécateurs et
plantoirs pour que
perdure notre

îlot de
verdure



Il neigeait...

L'hiver 2010 est survenu de bonne heure en nous apportant, dès la fin novembre, ce doux tapis blanc, bonheur des enfants et des photographes, malheur des automobilistes.

La commune, en partenariat avec Saint-Ouen Marchefroy, a travaillé sur un plan de déneigement, s'étant procuré gracieusement auprès du Département, une lame adaptée sur le tracteur d'un agriculteur local. Bien nous en a pris car, depuis, nous avons subi courant décembre quatre nouvelles chutes de neige conséquentes.

Dès les premières alertes, Thierry Dehaut, Yann Fleury et Philippe Marais, coordonnés par Patrick Mouchard, étaient sur le pied de guerre pour déneiger et sabler les voies communales, soit six heures de travail incessant à chaque fois, soirées, dimanches et jours de congés inclus. Merci à eux !

Du sel au sable

L'abandon du sel au profit du sable est délibéré : le sel de déneigement est en effet très toxique pour les nappes



phréatiques, les ruisseaux et rivières, la faune et la flore, voire pour les routes et les véhicules. De plus, il n'a plus d'effet en dessous de -10° et son coût est conséquent. La Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg, le Canada ont déjà opté pour d'autres solutions peu polluantes, dont le sable. Nous leur avons emboîté le pas.

Et si (suite)*



Une nouvelle année commence. Et si :

- Nous respectons la limitation de vitesse
 - Nous stationnons sur les emplacements réservés cet effet
 - Nous ne jetons plus de papiers, bouteilles, canette ou mégots de cigarette sur la voie publique
 - Nous tenons nos chiens en laisse dans le village
 - Nous prêtons attention à nos voisins
 - Nous évitons de casser les tuiles du lavoir
 - Nous étions tout simplement plus tolérants
- Et si, et si, et si nous rêvions...

* Complète le « Et si... » paru dans le bulletin 2010



Et si nous parlions de la RD 933

Trop de monde l'emprunte régulièrement : le trafic pollue chaque jour la vie des riverains...

Ancienne route N 833 reliant Bernay, dans le département de l'Eure, à Houdan en Yvelines, cette voirie traverse l'Eure-et-Loir sur une quinzaine de kilomètres.

Notre vallée subit un trafic essentiellement de transit, à raison de plus de 3000 véhicules jours, dont 140 à 211 poids lourds, et ne bénéficie d'aucune retombée économique. Bien au contraire : à la nuisance de la pollution s'ajoutent de graves problèmes de sécurité.

Les contrôles effectués en témoignent

Dans le sens de circulation Berchères-Saint Lubin, à la sortie de Berchères :

- 11.6% des véhicules respectent la vitesse de 50 km/h
- 79.1 % des véhicules roulent entre 50 et 70 km/h
- 9.3 % des véhicules ont une vitesse enregistrée > 70 km/h

Dans le sens Saint Lubin-Berchères, à l'entrée de Berchères :

- 12.7% des véhicules respectent la vitesse de 50 km/h
- 67.9 % des véhicules roulent entre 50 et 70 km/h
- 19.4 % des véhicules dépassent les 70 km/h.

Si les conducteurs respectaient les vitesses réglementaires, cela ralentirait leur traversée de village de 6 secondes !

Ces 6 secondes méritent-elles de se mettre en grave danger, de risquer de tuer un autre conducteur arrivant en face ou un riverain marchant simplement en bordure de chaussée sur un trottoir quasiment inexistant ?

L'heure est à la mobilisation

Cette situation est intenable et ne peut plus perdurer.

Depuis le début de notre mandat, associés aux cinq maires de cet axe, nous nous sommes mobilisés pour obtenir du Conseil Général la prise en compte de cette situation. Les trois communes concernées par la RD 928 nous ont rejoints, partageant le même objectif.

Ensemble, comme vous avez pu le lire dans les journaux, nous avons demandé au Président du Conseil Général de bien vouloir faire procéder à l'étude du projet.

Dès 2010, les services techniques du Département ont réalisé une étude des besoins et des enjeux.

Notre but commun est, d'une part, de sécuriser les traversées des villages, d'autre part, de requalifier de façon cohérente l'ensemble du parcours dans nos communes.

Pour cela, nous souhaitons :

- créer des zones de décélération aux entrées de villages
- homogénéiser de façon qualitative les traversées d'agglomérations,
- réaliser des aménagements de sécurité s'intégrant dans l'environnement architectural,
- aménager des trottoirs normalisés (loi SRU),
- mettre en place, aux carrefours, des feux tricolores intelligents dont le concept appréhende au mieux les fluctuations de circulation,
- prendre en compte les aspects touristiques de la vallée et l'impact de son développement via des circulations douces protégées venant longer ou couper la 933,
- mettre en valeur des espaces paysagers inter-villages.

Aujourd'hui, nous discutons avec le Conseil général du financement, de l'organisation et du planning de ce projet.



Une caserne toute neuve pour les pompiers

Lionel Beffre, Préfet d'Eure-et-Loir, Albéric de Montgolfier, Président du Conseil général et Olivier Marleix, Conseiller général du canton d'Anet, ont officiellement inauguré le tout nouveau centre d'intervention de Bû le 18 décembre 2010.

Le bâtiment couvert occupe 530 m² sur les 3 000 m² de terrain. Il abrite le matériel, constitué d'un véhicule de secours et d'assistance à victimes (VSAV) ou ambulance, d'un camion citerne rural de 2 500 litres (CCR) et d'un véhicule toute utilité (VTU).

Sous le commandement de l'adjudant chef Patrick Jan, le sergent chef Jean-Yves Levêque, les quatre caporaux chefs (dont Roger Guérot) et les dix sapeurs (dont Baptiste Levêque) ont réalisé 209 interventions en 2010.

Le centre intervient de façon autonome en premier appel sur les communes de Bû, Marchezais, Berchères-sur-Vesgre et Havelu et vient en renfort en deuxième appel sur les communes de St Lubin, Houdan, Germainville et Broué.

L'avenir passera aussi par la création d'une section de jeunes sapeurs pompiers (JSP) formant les adolescents à partir de 12 ans sur quatre années. Toutefois, toute personne de moins de 55 ans peut aussi être volontaire après avoir passé différents tests, car « l'augmentation des effectifs est une priorité », rappelle Patrick Jan.

Le centre d'intervention de Bû a aussi son Amicale des sapeurs pompiers, très active localement, notamment lors des brocantes (à Bû le 29 mai 2011 et à Berchères le 11 septembre 2011). L'association accueille aussi toute personne extérieure, notamment dans le cadre de sorties ou de visites à thèmes.

Des portes ouvertes auront lieu le samedi 16 avril 2011 toute la journée, avec une présentation des locaux et du matériel. Deux démonstrations seront proposées au public : une manœuvre incendie à 10h30, une manœuvre secours routier à 15 h 30.

Comme le veut la tradition, nos amis pompiers ont prévu une restauration sur place avec réservation obligatoire le midi.



Vous avez-dit : stade?

Depuis cet été, ceux dont les pas se dirigent vers Boissets, en passant par le chemin de la Forêt, ont découvert avec étonnement un apport de terre important. Que se passe-t-il donc ?

Le conseil municipal, en concertation avec diverses associations et quelques adolescents du village, a décidé de valoriser ce terrain en le réaménageant d'une façon plus attractive, tout en lui gardant sa vocation sportive.

Un plan de principe fût dessiné pour transformer cet espace en parc paysager, au sein duquel seront conservées les structures sportives existantes, comme les tennis, le terrain de football et les vestiaires.

Plusieurs objectifs à terme sont retenus :

- permettre au Spartak de Berchères, l'équipe locale de football à 7, de poursuivre son développement et ses manifestations,
- remettre en état les terrains de tennis comme le souhaitent plusieurs Berchériens, et notamment la section « initiation aux jeux de balles » de l'Association Sportive de Berchères,
- permettre aux jeunes de faire du vélo cross dans un espace dédié,
- créer des aires de pique-nique accueillantes et ombragées,
- aménager des cheminements de promenade en y intégrant un parcours de santé,
- remettre en état les vestiaires et toilettes,
- sans oublier les Archers de la Ville l'Evêque qui souhaiteraient y inclure une zone de tir à l'arc...

Afin de favoriser l'accès au futur parc, un travail commun avec la Société de la Tourelle a permis de réserver une bande de terrain le long de la Route Départementale menant au cimetière pour y créer un cheminement, sécurisant à terme la circulation piétonne et cyclable du carrefour de la Croix Blanche au cimetière.

Les moyens financiers étant extrêmement limités, des contacts ont été pris avec des entreprises de travaux publics. En échange d'une autorisation pour amener de la terre, elles modèlent, sous notre contrôle, les paysages souhaités.

Nous avons bien évidemment sollicité la Région pour nous aider dans ce projet, mais souhaitons et croyons surtout dans les bonnes volontés, l'aide des associations et des adolescents pour le mener à son terme.

Cette opération demandera du temps et sera réalisée par étapes; aussi toutes les bonnes volontés écologiques et sportives seront les bienvenues pour aider à sa réalisation.

